



REGLEMENT PARTICULIER

« LA RONDE DE SAINTE-MARIE »

Dimanche 12 Septembre 2010

ITINERAIRE : SAINTE MARIE (Zone aéroportuaire de Gillot)

Départ et Arrivée : Rue Alphonse PEGOUD, face à ATOUT P.C.

Tout droit, à gauche rue Hélène BOUCHER, tout droit vers rond point végétalisé, au rond point à gauche, vers Arrivée.

Circuit de 1,900 Km

CATEGORIES ET HORAIRES :

Pass'Cyclisme / Cadets

à 08h00-1h15 + 3 tours

Minimes / Féminines

à 09/30-15 tours

Cat.1/2/3 // Junior

à 10h30-1h45 + 3 tours

DEPANNAGE : à l'arrêt, à proximité du podium. Tout coureur doublé peut être mis hors course par le jury des commissaires, en cas de crevaison ou incident mécanique un tour sera rendu après constatation au podium des commissaires et ceci jusqu'à 3 tours de l'arrivée.

RAVITAILLEMENT : Autorisé pour la catégorie 1/2/3, Junior, Espoir, Pass'Cyclisme Open à pied sur le côté droit de la chaussée.

Rue Alphonse PEGOUD, à partir de la 30^{ème} minutes jusqu'aux 3 derniers tours.

RECOMPENSES : Les trois premiers de chaque catégorie récompensés ; (sauf Espoir et Vétéran uniquement les premiers).

COMMISSAIRES :

Madame NATIVEL Yano,
Messieurs HUET Patrick
DE COTTE Philippe
GOULJAR Eddy
CHEFIARE Anthony

Pour tout autre point de règlement, se référer à la Réglementation de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

**BP 15 – 97491 SAINTE CLOTILDE
TEL : 0692 05 77 78 OU 0692 61 07 95
SIRET : 430 070 755 00011**